

**Règlement tournoi de Doubles – GUIPAVAS 2023**

Le club GDR Tennis de Table, vous invite le **mercredi 8 mai 2024** à un tournoi de doubles.

1. Il est ouvert aux licenciés FFTT, FSGT, UFOLEP ainsi qu'aux non-licenciés.
2. Le tournoi a lieu sur 44 tables au Complexe Sportif de KERCOCO – 29490 GUIPAVAS
3. 3 tableaux sont proposés :
   1. tableau A à 17 h : Cumul des 2 joueurs inférieur ou égal à 1400 points (48 équipes max)
   2. tableau B à 17 h: Cumul des 2 joueurs inférieur ou égal à 2200 points (48 équipes max)
   3. tableau C à 17 h : Cumul des 2 joueurs inférieur ou égal à 3000 points (48 équipes max)
4. Déroulement sportif :
   1. Poule de 3 équipes.
   2. Les équipes 1ères et le 2ème de chaque poule sont qualifiés pour un tableau principal avec un classement intégral. La 3ème est qualifiée pour un tableau spécifique avec un classement intégral.
5. Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins en fonction du nombre de points licences. Les Classements et Points-Licence pris en compte sont ceux officiels au 1er janvier 2023. Pour chaque tableau, il y a un classement minimum, aucune dérogation ne sera accordée, peu importe les points mensuels le jour du tournoi.
6. Le coût d’engagement, en doubles, est fixé à 6 € par joueur.
7. L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau s’il comporte moins de 6 doubles.
8. Les non licenciés FFTT n'ayant pas d'historique SPID sont comptés 450 points et les ufolep/fsgt n'ayant pas d'historique SPID 600 points. En cas de litige les points SPID font foi.
9. Les récompenses, pour les tableaux principaux, seront de 60€ pour le double vainqueur, 40€ pour les deuxièmes, 20€ pour les demi-finalistes
10. Le Directeur des Epreuves est Michel MORVAN. Ils pourront apporter au présent règlement toute modification nécessaire au bon fonctionnement du tournoi.
11. Le tournoi est organisé par la section Tennis de Table des GDR GUIPAVAS. Le Comité d’organisation décline toute responsabilité civile et pénale concernant les accidents corporels et matériels, vols, pertes, etc… pouvant survenir pendant les épreuves.
12. Chaque joueur ne pourra participer qu’à 1 seul tableau.
13. Une tenue de sport complète sera exigée dans l’aire de jeu.
14. Les inscriptions seront admises jusqu’au lundi 6 mai 2024 19h sur le site web du club.
15. Le tirage au sort aura lieu le mardi 7 mai 2024 à 19h, au Complexe Sportif de KERCOCO.
16. Les droits d’engagement seront réglés sur place à l’entrée de la salle.
17. Il n’y aura pas d’interruption à midi, mais buvette et petite restauration seront à disposition des joueurs.
18. Les podiums se dérouleront au terme de la compétition.
19. En participant à cette compétition, tout joueur accepte que son image puisse être utilisée à des fins non commerciales.
20. En s’inscrivant, tout joueur s’engage à accepter le présent règlement